La Gazette yulconte. Le journal d'information de votre commune Zuydcootoise VILLAGE MER ET NATURE





Agenda

Dimanche 7 novembre dès 8h **Espace Robert Merle** Cap Rando Littoral

Cap sur la Forme Randonnées pédestres sur le Grand site des Dunes de Flandre Parcours au choix: 8-12-15 et 18 km Inscriptions: capsurlaforme.free.fr + d'infos 06 85 50 26 99

Mercredi 10 novembre à 17h45 **Espace Robert Merle/Salle des Sports** Fête de la Saint Martin

La Municipalité et Zuydcoote Animations

Jeudi 11 novembre à 10h45 **Parvis Eglise Saint Nicolas Cortège Cimetière Militaire**

Commémoration Armistice 1918 et Dépôt de Gerbe

UNC-AFN

Jeudi 11 novembre / Espace Robert Merle Loto

Les Judcoot'Lussen

Mardi 16 novembre de 14h à 18h **Espace Robert Merle**

Bourse aux jouets: Dépôt des jouets et puériculture

Le CCAS et Zuydcoote Animations

Mercredi 17 novembre de 10h à 17h **Espace Robert Merle**

Vente Bourse aux jouets et articles de puériculture

Le CCAS et Zuydcoote Animations

Dimanche 21 novembre Espace Robert Merle Baraqu'à jeux

Les Zébrillons du jeu

Mardi 23 novembre à 19h **Espace Robert Merle**

Récits Sans frontières "Voyage sans visa"

Avec Boubacar NDIAYE, Baye CHEIKH MBAYE, Pape N'DIAYE PAAMATH Entrée 2 € - Gratuit - de 12 ans Coote à Côte

Jeudi 25 novembre de 18h30 à 20h **Espace Robert Merle**

Conférence

Bruno PRUVOST

Samedi 27 novembre de 10h à 20h Dimanche 28 novembre de 10h à 18h **Espace Robert Merle**

Marché de Noël

15h: Concert de Noël avec le groupe Timeless Bar et restauration sur place Masque obligatoire **Zuydcoote Animations**







GRÂCE AU RENDEZ-VOUS EDOWEB, RÉALISEZ TOUTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE EN TOUTE AUTONOMIE

LE RENDEZ-VOUS EDOWEB, C'EST QUOI?



Un rendez-vous avec un conseiller dédié qui vous guide et vous apprend à faire vos démarches en ligne (création de compte ameli, demande de carte vitale...]



Le matériel nécessaire est mis à votre disposition



Durée: 30 minutes

habituels des accueils



COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS?

En appelant le 3646 Service gratuit

Du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture

in

Assurance Maladie des Flandres

ou auprès d'un conseiller de la CPAM des Flandres

Suivez l'actualité de votre CPAM

@CpamFlandres



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Beaucoup d'entre vous l'ont constaté, notre Directrice Générale des Services, Aurélie THOORIS, après 10 années zuydcootoises, a quitté la commune de Zuydcoote au cours

du mois d'août pour rejoindre celle de Bourbourg. Je lui réitère, ici, tous mes remerciements pour son implication et sa disponibilité auprès de tous les Zuydcootois.

Le 1^{er} octobre, nous avons accueilli Vincent RAMET qui a repris avec brio le poste de Directeur Général des Services. Cette gazette est l'occasion de le présenter auprès de vous tous et de lui souhaiter la bienvenue dans notre village.

En ce qui concerne les travaux engagés sur notre commune, ceux de l'église sont en phase finale tandis que nous verrons au cours de ce mois de novembre le début de la démolition des maisons face à la mairie. En parallèle, la Communauté Urbaine de Dunkerque a engagé des travaux le long de la rue Jean Moulin dans l'objectif de supprimer les inondations orageuses subies dans la rue de la Résistance.

En ce qui concerne la zone d'aménagement derrière la mairie, l'instruction du Document d'Autorisation Environnementale réalisée par les services de l'état et engagée depuis 2018 est enfin aboutie et nous nous engageons vers la prochaine étape qui sera l'enquête publique. Celle-ci aura lieu durant le mois de décembre.

L'avancement significatif de ce dossier nous a permis de relancer notre dossier d'équipement communal. Nous avons rassemblé l'ensemble des informations des différents acteurs concernés par le projet afin de définir un cahier des charges précis avec L'Assistant Maître d'œuvre retenu.

Les prochains mois, j'aurai l'occasion de revenir sur ces sujets afin de vous informer au fil des étapes importantes.

Pour ce mois de novembre, nos associations zuydcootoises vous proposent de nombreuses activités et je serais ravie de vous rencontrer au cours de tous ces événements sportifs ou festifs.

Florence VANHILLE Maire de Zuydcoote

Sommaire

Point sur les travaux	2						
Vie de la commune							
Vie scolaire	8						
Autrefois	12						

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Mercredi 17 novembre en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00. Si besoin contactez le 03 28 61 52 44

Permanence de l'Assistante Sociale

Mme DENYS et Mme VANDERHAEGHE, assistantes sociales assureront le secteur de Zuydcoote aux lieux de permanences :

- à la mairie de Ghyvelde, 154 bis rue Nationale, le mardi
- au CCAS de Bray-dunes, 341 av du Général de Gaulle, le ieudi

En raison du Covid-19, les permanences se font sur rendez-vous au 03 59 73 47 20. Le port du masque est obligatoire.

Permanences de M. CHRISTOPHE, Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg 11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59 pour prendre rendez-vous

Permanence du CCAS

Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une permanence chaque mardi de 9h à 11h sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence Entreprendre Ensemble

Chaque 1er mardi du mois de 13h30 à 17h sur rendez-vous

Permanence de la Mutuelle Just'

Vendredi 19 novembre en Mairie sur rendez-vous au 03 28 29 90 00 Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes Tél. 03 28 29 96 20

Lundi: 13 h à 17 h 30 - Mardi: 13 h à 16 h 30

Mercredi : Fermeture

Jeudi: 13 h à 17 h 30 - Vendredi: 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les – de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes Tél. 03 28 29 96 20 Sur rendez-vous : lundi, mercredi, jeudi

et vendredi de 8h30 à 12h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h Permanence à Saint-Pol-sur-Mer Rue de la République, Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1, Tél. 08 11 71 59 59

La Gazette Zuydcootoise : Journal d'information de la commune Directeur de la publication : Florence VANHILLE - Impression : ICO

Point sur les travaux

Cimetière

Mise en place de 9 caveaux au cimetière, 9 autres seront installés la deuxième quinzaine de novembre







Passage piétons Création d'un passage piétons au niveau du parking et du restaurant Le Galion





Potelets

Mise en place de deux potelets au passage piétons, à l'intersection de la rue de Valenciennes et de la rue des Dunes

Infos

Festival archéologie

Samedi 25 septembre, presque 200 personnes se sont rendues à notre festival de l'archéologie. Elles ont participé aux ateliers de l'enquête, appris à fabriquer des fibules, de la farine, de la monnaie avec des techniques gauloises, peint des boucliers et découvert la spécialité archéologique de la carpologie. Deux conférences ont également rythmé l'après-midi, avec les combats de gaulois et la tortue romaine. Enfin, deux balades dans le petit bois et sur la plage ont permis aux participants de connaître un peu mieux l'histoire de Zuydcoote.

Merci à tous les participants, à nos partenaires, à Michel le tourneur sur bois et sa femme, les Contoutos atrebates et à notre équipe de bénévoles pour avoir permis la réalisation de cette belle journée.

Agenda à venir : 27 novembre, atelier cosmétique : shampoing solide. Inscriptions : HYPERLINK "mailto:courtildessimples@gmail.com" courtildessimples@gmail.com ; 15 euros de participation. Amener un moule à cupcake en silicone.







Etat civil

Naissance

3/09/21 Valentin POPIEUL

fils de Jean-Baptiste POPIEUL et de Camille DERNIS

Décès

15/09/21 Guylène DECOSTER veuve POPIEUL (73 ans)

24/09/21 Guy VERSCHAEVE (80 ans)

7/10/21 Marie-Louise POLLEFOORT veuve THOORIS (94 ans)

9/10/21 Nelly DESFRENNES épouse MAERTEN (74 ans)

Arrêtés municipaux

• N° M 92/2021 : Travaux

d'assainissement rue Jean Moulin du 4 octobre au 10 novembre

Mesures: Article 1: Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de réglementer la circulation comme suit: Route barrée par restriction de feux tricolores et stationnement interdit au droit des travaux

Article 2 : La signalisation correspondante sera mise en place par la société en charge des travaux

Article 3 : La base de vie du chantier sera installée à proximité de celui-ci

N° M 94/2021: Réparation de conduite pour Orange rue du Général de Gaulle du 11 octobre pendant 30 jours calendaires

Mesures: Article 1: Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de réglementer la circulation comme suit sur la rue du général de Gaulle:

- La vitesse sera limitée à 30 km/h
- La circulation se fera dans les deux sens et alterné manuell<u>ement</u>

Article 2: Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

Article 3 : La signalisation correspondante sera mise en place par la société en charge des travaux

• N° M 95/2021 : La Cap Rando Littoral le 7 novembre à partir de 7h

Mesures: Article 1: La circulation sera interdite le 6 novembre à partir de 20 h au 7 novembre à 17 h, le parking sera entièrement barré (sauf secours si besoin).

Article 2: Le stationnement sera interdit, sur le parking de l'Espace Robert Merle et sur le parking bus du 6 novembre à 20 h au 7 novembre à 17 h. Article 3: La signalisation correspondante sera mise en place par les organisateurs afin de permettre l'application des présentes dispositions.

N° M 99/2021 : Défilé de la Saint Martin le mercredi 10 novembre

Mesures: Article 1: Le défilé partira de la salle Robert Merle le mercredi 10 novembre à 17h45 et empruntera la rue des Dunes, la place de la gare, la rue du Général de Gaulle jusqu'à la place de la Mairie, pour repartir à la salle Robert Merle. Article 2: La circulation sera interrompue par intermittence à partir de 17h30 jusqu'à la fin du défilé rue du général de Gaulle.

Infos

Construction d'une chaussée de drainage rue Jean Moulin

Les travaux ont commencé début octobre pour une durée de 6 semaines. Ils ont pour but de trouver une solution à l'inondation régulière de la rue de la Résistance.

Pour mener à bien la création de cette chaussée drainante, le retrait temporaire de la clôture entre la rue Jean Moulin et la voie verte ainsi que l'arrachage d'arbres a été nécessaire.

Le tout sera remis en l'état à la fin du chantier.

Ainsi, le 12 octobre dernier, LES pommiers plantés le long de la voie ont été transplantés de la rue Jean Moulin au Convisport pour éviter la gêne de la circulation des engins.

Avec l'aide du CPIE d'autres fruitiers seront remis en place, après les travaux, le long de la rue Jean Moulin en novembre/décembre.





Conférence

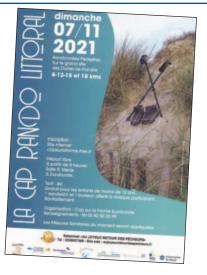


Deux barges de la Tamise coulées durant l'Opération Dynamo à Dunkerque ont été trouvées par le club de plongée de Dunkerque. Cette trouvaille permettra de raconter cette aventure et d'évoquer l'histoire de ces barges à fond plat qui ont marqué le transport de marchandises en Angleterre depuis le XVIIIème siècle. Ces barges retrouvées c'est surtout l'histoire de John Atkins, disparu sur l'un de ces bateaux qui ont joué un rôle important dans l'évacuation de Dunkerque. John Atkins est considéré comme le plus jeune marin

de la Navy qui a trouvé la mort lors de l'Opération Dynamo.

25 novembre : Conférence illustrée de nombreuses photos et documents.





Arrêtés municipaux

 N° M 101/2021: Autorisation de stationnement d'une benne au droit du 39, rue du Général de Gaulle du 28 octobre au 13 novembre

<u>Mesures</u>: Article 1: Le pétitionnaire est autorisé à installer une benne, à charge pour lui de se conformer aux dispositions réglementaires visés ci-dessus et aux conditions suivantes:

- L'installation de la benne sera conforme à la réglementation en vigueur et sera installée au droit du 39 rue du général de Gaulle à Zuydcoote.
- L'installation sera signalée la journée et la nuit. - L'installation ne devra gêner en aucune façon la circulation routière et piétonnière
- Dès l'achèvement des travaux, la chaussée et les trottoirs seront nettoyés de tous gravats (terre, gravillons, . . .)
- Toutes les mesures seront prises afin de ne pas détériorer le revêtement de sol (béton désactivé) de la voie publique et en cas de détérioration elle sera réfectionnée aux frais du pétitionnaire.

Article 2 : L'entreprise menuiserie Cousin devra prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer la sécurité des piétons,

Article 3 : Le présent arrêté sera en vigueur durant toute la durée du chantier.

N° M 102/2021: Branchement gaz en traversée de chaussée rue de Roubaix du 4 novembre pendant 30 jours calendaires

<u>Mesures</u>: Article 1: Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de réglementer la circulation comme suit rue de Roubaix:

- La vitesse sera limitée à 30 km/h
- La circulation se fera dans les deux sens, par basculement sur la chaussée opposée

Article 2: Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

Article 3: La signalisation correspondante sera mise en place par la société en charge des travaux



Les **inscriptions** auront lieu le **jeudi 18 novembre de 14h à 16h** dans la salle du Foyer Berteloot de Leffrinckoucke. A compter du 25 novembre, le centre des Restos du Cœur de Leffrinckoucke sera ouvert de 8h à 16h tous les jeudis, salle du foyer Berteloot.

Bourse aux jouets

BOURSE AUX JOUETS

ET ARTICLES DE PUERICULTURE

MERCREDI 17 NOVEMBRE

mardi 16 novembre (dépôt)

mercredi 17 novembre (vente)

SALLE

ROBERT MERLE

DE 10H00 À 17H00

Le C.C.A.S de la commune et l'association Zuydcoote Animations organisent mercredi 17 novembre de 10h à 17h une bourse aux jouets et articles de puériculture.

Organisation de la Bourse :

• Bordereaux à retirer en mairie aux horaires d'ouverture jusqu'au 10 novembre inclus, au prix de 1 €.

A savoir: 1 bordereau permet de mettre en vente 10 jouets ou accessoires de puériculture et il sera vendu 5 bordereaux maximum par personne.

- Dépôt des jouets et articles de puériculture le mardi 16 novembre de 14h à 18h à l'espace Robert Merle.
- Reprise des invendus mercredi 17 novembre de 18h à 19h. Les jouets ou accessoires de puériculture non récupérés seront offerts à des associations caritatives.

Règlement de la Bourse :

• Zuydcoote Animations prélève 20 % du montant de la vente. Les sommes sont reversées au C.C.A.S de la commune sous forme de dons. Cette action permet la mise en place d'aides aux familles en difficulté.

Pour plus de renseignements, contactez la Mairie de Zuydcoote au 03 28 29 90 00.

ATTENTION LES ACHATS SE REGLENT UNIQUEMENT EN ESPECES

Camion MOBIL'OPTIQUE

Place de la gare

- · Mercredi 3 novembre Après-midi
- Mercredi 24 novembre Après-midi





Point lecture de Zuydcoote

114, rue du Général de Gaulle à côté de la Mairie

Ouvert en drive les mardis 9 et 23 novembre de 16h à 18h

Arrêtés municipaux

• N° M 103/2021 : Démolition 113-115 rue du Général de Gaulle du

113-115 rue du Général de Gaulle du 15 novembre pendant 40 jours calendaires

<u>Mesures</u>: Article 1: Il convient, pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de réglementer la circulation comme suit rue du Général de Gaulle:

-La vitesse sera limitée à 30 km/h

-La circulation se fera dans les deux sens, par basculement sur la chaussée opposée

Article 2: Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

Article 3 : L'installation de la benne sera conforme à la réglementation en vigueur et sera installée au droit du 113-115 rue du général de Gaulle.

L'installation sera signalée la journée et la nuit. Article 4: La signalisation correspondante sera mise en place par la société en charge des travaux.

• N° M 104/2021 : Restriction de circulation pour travaux de reprise de regard au 57, rue de la Résistance du 8 novembre au 19 novembre

Mesures: Article 1: Il convient pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de réglementer la circulation comme suit rue de la résistance:

-La vitesse sera limitée à 30km/h

-La circulation se fera dans les deux sens de circulation par basculement sur la chaussée de facon manuelle si besoin.

Article 2: Le stationnement sera interdit à proximité du chantier au droit des travaux, aux véhicules légers et aux poids lourds, sauf ceux du chantier.

Article 3 : La signalisation sera mise en place par la société en charge des travaux.



Reprise des courses pour les ZUTS!

Enfin de retour sur la ligne de départ pour les élèves de Zuydcoote! Le dimanche 19 septembre nous étions 14 participants du CE1 au CM2 à participer aux boucles dunkerquoises. Nous avons rejoint Mme Finance, la maman d'Albane et nous nous sommes élancés pour 990 m. A la fin, nous avons été accueillis par des pom-pom girls et nous avons reçu une médaille.

Le dimanche 26 septembre, nous avons couru une deuxième fois 1 kilomètre, à Leffrinckoucke, toujours pour l'association des ZUTS de l'école. Cette fois-ci, nous étions 24 participants du CP au CM2. Il y avait un orchestre, nous avons reçu une médaille et des petits cadeaux.

Nous espérons qu'il y aura encore plus d'enfants de l'école pour la prochaine course début novembre. L'année 2021 se terminera avec les foulées du Père Noël en décembre. Sur les photos, regardez les tee-shirts bleus, c'est nous!

Morgane, Lou-Ann, Keira et Yélan (CM2)







Sortie avec les animateurs du CPIE Flandre Maritime



La classe des CE1-CE2 a fait la première sortie aux mares de la dune aux lierres, le mardi 19 octobre.

Ils ont découvert comment une mare pouvait se former.

Quels types de végétaux et d'animaux pouvaient vivre autour de la mare ?



Ils ont dû rechercher les signes particuliers que la nature pouvait donner pour l'automne.

Ils y retourneront en hiver et au printemps pour voir l'évolution de cet environnement au cours des saisons.

Nid de frelons asiatiques détruit à Zuydcoote





Au mois de septembre a été découvert et détruit un nid de frelons asiatiques sur la commune de Zuydcoote le long de la voie verte, derrière les maisons de la rue de la Résistance.

Le frelon asiatique est devenu en moins de quinze ans une espèce invasive qui s'attaque aux abeilles et perturbe la biodiversité.

Il est d'ailleurs classé dans la liste des espèces invasives nuisibles pour l'abeille domestique.

Une piqûre de frelon asiatique est dans la majorité des cas bénigne. Le risque essentiel reste la réaction allergique aux enzymes contenues dans le venin de l'insecte. C'est la société Tneri de Dunkerque qui est intervenue.

Taille de haies

Comme vous le savez, les haies doivent être entretenues notamment du côté des voies communales.

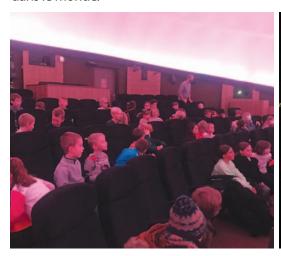
Merci d'entretenir vos arbres, branches et racines susceptibles de dépasser sur le domaine routier communal, entravant la circulation des piétons. Pensez à maîtriser la croissance de vos végétaux. Ces derniers peuvent empêcher une bonne visibilité, notamment aux angles de rues.

Sortie au PLUS

Le vendredi 22 octobre les classes de M. Besson et de Mme Duquenoy sont allées au PLUS à Cappelle la Grande.

Les élèves ont écouté les explications concernant la Terre, la Lune et les effets du soleil sur notre planète.

En effet, ces trois astres créent chez nous 4 saisons et bien d'autres ailleurs dans le monde.









Service proposé aux personnes âgées ou isolées ou en situation de handicap

Comme annoncé dans la gazette de septembre, le Centre Communal d'Action Sociale a signé une convention de partenariat avec l'association Unis cité afin d'éviter l'isolement des personnes.

A partir du 17 novembre 2021 jusque juin 2022, 4 jeunes volontaires seront présents sur la commune, 3 demi-journées par semaine (le mercredi toute la journée, le jeudi après-midi). Ils travailleront en binôme et pourront vous accompagner environ 1h30 par visite. Les jeunes auront l'obligation d'être vaccinés.

Pour une bonne information, le mercredi 10 novembre, Mme LEMPEREUR et Mme LECOINTRE, membres du CCAS, accompagnées d'un représentant de l'association feront prendre connaissance de la commune aux jeunes susceptibles de vous aider, de vous accompagner.

L'équipe se rendra également chez les personnes qui se sont signalées afin de présenter les jeunes.

Si une fois par semaine, vous souhaitez avoir de la compagnie, faire des jeux de société, vous promener, faire les courses dans le village ou aller à la bibliothèque...

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie au 03 28 29 90 00 Ce service est pour vous!

Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD: cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques. Les 4 déchetteries sont ouvertes au public du lundi au samedi: 8h30-12h15 et 13h45 -17h30. Les dimanches et jours fériés : 8h30-12h15. Respectez les gestes barrières et le port du masque. Pour toute information: www.communaute-urbaine-dunkerque.fr N° Vert 0 800 22 45 57 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Ramassage des poubelles à Zuydcoote Lundi : marron Vendredi: bleue

Déchets verts

Rappel des solutions possibles pour traiter les déchets verts

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non loqués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la Communauté Urbaine)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous (voir ci-dessous).
- Chaque mardi après-midi 13h30-17h et samedi matin 9h-12h possibilité de déposer les déchets dans la benne derrière la mairie

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12 € ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets.

Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél: 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets. En cette période de COVID-19, la Communauté Urbaine mandate « Trisélec » pour intervenir chez les administrés qui en font la demande.

Dératisation

En cas de problème d'assainissement ou de rats, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place un numéro gratuit : 08 00 543 754. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.

Oraires des marées – Dunkerque Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

National Presents Soir Mational Presents Soir Mational Presents Mational Presentation Soir Soir	Data	Lours	Pleines mers						Basses Mers			
heures haut. coef heures haut. coef heures haut. heures haut.	Date	Jours										
1 L 09:57 5.05 53 22:25 5.40 62 04:20 1.70 16:47 1.30 2 M 10:45 5.45 70 23:07 5.75 78 05:15 1.30 17:37 0.90 3 M 11:22 5.75 85 23:43 6.00 92 05:59 1.05 18:21 0.65 4 J 11:56 6.00 98 06:40 0.88 19:02 0.55 5 V 00:19 6.20 102 12:33 6.20 106 07:21 0.75 19:43 0.45 6 S 00:57 6.25 108 13:14 6.30 104 08:45 0.65 21:10 0.55 8 L 02:26 6.15 100 14:48 6.20 95 09:30 0.70 21:56 0.75 9 M 03:16 5.90 <												
2 M 10:45 5.45 70 23:07 5.75 78 05:15 1.30 17:37 0.90 3 M 11:22 5.75 85 23:43 6.00 92 05:59 1.05 18:21 0.65 4 J 11:56 6.00 98 06:40 0.85 19:02 0.50 5 V 00:19 6.20 102 12:33 6.20 106 07:21 0.75 19:43 0.45 6 S 00:57 6.25 108 13:14 6.30 104 08:45 0.65 21:10 0.55 8 L 02:26 6.15 100 14:48 6.20 95 09:30 0.70 21:56 0.75 9 M 03:16 5.90 88 15:43 5.95 81 10:17 0.85 22:45 1.05 10 M 04:13 5.60	-	-										
3 M 11:22 5.75 85 23:43 6.00 92 05:59 1.05 18:21 0.65 4 J 11:56 6.00 98 06:40 0.85 19:02 0.50 5 V 00:19 6.20 102 12:33 6.20 106 07:21 0.75 19:43 0.45 6 S 00:57 6.25 108 13:14 6.30 108 08:02 0.70 20:26 0.45 7 D 01:39 6.25 107 13:59 6.30 104 08:45 0.65 21:10 0.55 8 L 02:26 6.15 100 14:48 6.20 95 09:30 0.70 21:56 0.75 9 M 03:16 5.90 88 15:43 5.95 81 10:17 0.85 22:45 1.05 10 M 04:13 5.60												
4 J 11:56 6.00 98 06:40 0.85 19:02 0.50 5 V 00:19 6.20 102 12:33 6.20 106 07:21 0.75 19:43 0.45 6 S 00:57 6.25 108 13:14 6.30 108 08:02 0.70 20:26 0.45 7 D 01:39 6.25 107 13:59 6.30 104 08:45 0.65 21:10 0.55 8 L 02:26 6.15 100 14:48 6.20 95 09:30 0.70 21:56 0.75 9 M 03:16 5.90 88 15:43 5.95 81 10:17 0.85 22:45 1.05 10 M 04:13 5.60 73 16:45 5.65 65 11:09 1.10 23:42 1.40 11 J 05:15 5.25												
5 V 00:19 6.20 102 12:33 6.20 106 07:21 0.75 19:43 0.45 6 S 00:57 6.25 108 13:14 6.30 108 08:02 0.70 20:26 0.45 7 D 01:39 6.25 107 13:59 6.30 104 08:45 0.65 21:10 0.55 8 L 02:26 6.15 100 14:48 6.20 95 09:30 0.70 21:56 0.75 9 M 03:16 5.90 88 15:43 5.95 81 10:17 0.85 22:45 1.05 10 M 04:13 5.60 73 16:45 5.65 65 11:09 1.10 23:42 1.40 11 J 05:15 5.25 58 17:54 5.30 52 12:13 1.35 12 V 06:28 4.95	40.00			40.000	A 200 200	23:43	6.00	92			11/1/2017	
6 S 00:57 6.25 108 13:14 6.30 108 08:02 0.70 20:26 0.45 7 D 01:39 6.25 107 13:59 6.30 104 08:45 0.65 21:10 0.55 8 L 02:26 6.15 100 14:48 6.20 95 09:30 0.70 21:56 0.75 9 M 03:16 5.90 88 15:43 5.95 81 10:17 0.85 22:45 1.05 10 M 04:13 5.60 73 16:45 5.65 65 11:09 1.10 23:42 1.40 11 J 05:15 5.25 58 17:54 5.30 52 12:13 1.35 12 V 06:28 4.95 47 19:22 5.10 45 00:55 1.70 13:32 1.50 13 S 08:00 4.85					100000000000000000000000000000000000000		200000000000000000000000000000000000000	3,000		100000000000000000000000000000000000000		
7 D 01:39 6.25 107 13:59 6.30 104 08:45 0.65 21:10 0.55 8 L 02:26 6.15 100 14:48 6.20 95 09:30 0.70 21:56 0.75 9 M 03:16 5.90 88 15:43 5.95 81 10:17 0.85 22:45 1.05 10 M 04:13 5.60 73 16:45 5.65 65 11:09 1.10 23:42 1.40 11 J 05:15 5.25 58 17:54 5.30 52 12:13 1.35 12 V 06:28 4.95 47 19:22 5.10 45 00:55 1.70 13:32 1.50 13 S 08:00 4.85 46 20:47 5.15 48 02:16 1.80 14:53 1.45 14 D 09:14 5.05			100000000000000000000000000000000000000	- 3770 - 3770 - 3770	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100			100000000000000000000000000000000000000	200000000000000000000000000000000000000	100000000000000000000000000000000000000	Contract Con	
8 L 02:26 6.15 100 14:48 6.20 95 09:30 0.70 21:56 0.75 9 M 03:16 5.90 88 15:43 5.95 81 10:17 0.85 22:45 1.05 10 M 04:13 5.60 73 16:45 5.65 65 11:09 1.10 23:42 1.40 11 J 05:15 5.25 58 17:54 5.30 52 12:13 1.35 12 V 06:28 4.95 47 19:22 5.10 45 00:55 1.70 13:32 1.50 13 S 08:00 4.85 46 20:47 5.15 48 02:16 1.80 14:53 1.45 14 D 09:14 5.05 52 21:50 5.35 56 03:34 1.65 16:07 1.25 15 L 10:09 5.30					7172275777				(2000 E. C.			
9 M 03:16 5.90 88 15:43 5.95 81 10:17 0.85 22:45 1.05 10 M 04:13 5.60 73 16:45 5.65 65 11:09 1.10 23:42 1.40 11 J 05:15 5.25 58 17:54 5.30 52 12:13 1.35 12 V 06:28 4.95 47 19:22 5.10 45 00:55 1.70 13:32 1.50 13 S 08:00 4.85 46 20:47 5.15 48 02:16 1.80 14:53 1.45 14 D 09:14 5.05 52 21:50 5.35 56 03:34 1.65 16:07 1.25 15 L 10:09 5.30 61 22:40 5.55 65 04:38 1.45 17:06 1.00 16 M 10:54 5.50		10.00000			351876935653			440000000000000000000000000000000000000		100000000000000000000000000000000000000		
10 M 04:13 5.60 73 16:45 5.65 65 11:09 1.10 23:42 1.40 11 J 05:15 5.25 58 17:54 5.30 52 12:13 1.35 12 V 06:28 4.95 47 19:22 5.10 45 00:55 1.70 13:32 1.50 13 S 08:00 4.85 46 20:47 5.15 48 02:16 1.80 14:53 1.45 14 D 09:14 5.05 52 21:50 5.35 56 03:34 1.65 16:07 1.25 15 L 10:09 5.30 61 22:40 5.55 65 04:38 1.45 17:06 1.00 16 M 10:54 5.50 69 23:21 5.70 73 05:28 1.25 17:52 0.90 17 M 11:31 5.65	8		02:26	6.15	100	14:48	6.20	95	09:30	0.70	21:56	
11 J 05:15 5.25 58 17:54 5.30 52 12:13 1.35 12 V 06:28 4.95 47 19:22 5.10 45 00:55 1.70 13:32 1.50 13 S 08:00 4.85 46 20:47 5.15 48 02:16 1.80 14:53 1.45 14 D 09:14 5.05 52 21:50 5.35 56 03:34 1.65 16:07 1.25 15 L 10:09 5.30 61 22:40 5.55 65 04:38 1.45 17:06 1.00 16 M 10:54 5.50 69 23:21 5.70 73 05:28 1.25 17:52 0.90 17 M 11:31 5.65 76 23:56 5.75 78 06:08 1.15 18:30 0.85 18 J <	9	M	03:16	5.90	88	15:43	5.95	81	10:17	0.85	22:45	
12 V 06:28 4.95 47 19:22 5.10 45 00:55 1.70 13:32 1.50 13 S 08:00 4.85 46 20:47 5.15 48 02:16 1.80 14:53 1.45 14 D 09:14 5.05 52 21:50 5.35 56 03:34 1.65 16:07 1.25 15 L 10:09 5.30 61 22:40 5.55 65 04:38 1.45 17:06 1.00 16 M 10:54 5.50 69 23:21 5.70 73 05:28 1.25 17:52 0.90 17 M 11:31 5.65 76 23:56 5.75 78 06:08 1.15 18:30 0.85 18 J 12:05 5.75 80 06:43 1.05 19:04 0.90 19 V 00:29 5.80 81	10	M	04:13	5.60	73	16:45	5.65	65	11:09	1.10	23:42	1.40
13 S 08:00 4.85 46 20:47 5.15 48 02:16 1.80 14:53 1.45 14 D 09:14 5.05 52 21:50 5.35 56 03:34 1.65 16:07 1.25 15 L 10:09 5.30 61 22:40 5.55 65 04:38 1.45 17:06 1.00 16 M 10:54 5.50 69 23:21 5.70 73 05:28 1.25 17:52 0.90 17 M 11:31 5.65 76 23:56 5.75 78 06:08 1.15 18:30 0.85 18 J 12:05 5.75 80 06:43 1.05 19:04 0.90 19 V 00:29 5.80 81 12:39 5.85 82 07:15 1.00 19:35 0.90 20 S 01:00 5.85 82	11		05:15	5.25	58	17:54	5.30	52			12:13	1.35
14 D 09:14 5.05 52 21:50 5.35 56 03:34 1.65 16:07 1.25 15 L 10:09 5.30 61 22:40 5.55 65 04:38 1.45 17:06 1.00 16 M 10:54 5.50 69 23:21 5.70 73 05:28 1.25 17:52 0.90 17 M 11:31 5.65 76 23:56 5.75 78 06:08 1.15 18:30 0.85 18 J 12:05 5.75 80 06:43 1.05 19:04 0.90 19 V 00:29 5.80 81 12:39 5.85 82 07:15 1.00 19:35 0.90 20 S 01:00 5.85 82 13:10 5.85 81 07:48 0.95 20:06 0.95 21 D 01:29 5.80 80	12	V	06:28	4.95	47	19:22	5.10	45	00:55	1.70	13:32	1.50
15 L 10:09 5.30 61 22:40 5.55 65 04:38 1.45 17:06 1.00 16 M 10:54 5.50 69 23:21 5.70 73 05:28 1.25 17:52 0.90 17 M 11:31 5.65 76 23:56 5.75 78 06:08 1.15 18:30 0.85 18 J 12:05 5.75 80 06:08 1.15 18:30 0.85 19 V 00:29 5.80 81 12:39 5.85 82 07:15 1.00 19:35 0.90 20 S 01:00 5.85 82 13:10 5.85 81 07:48 0.95 20:06 0.95 21 D 01:29 5.80 80 13:40 5.85 79 08:21 0.95 20:38 1.05 22 L 01:58 5.75 77	13	S	08:00	4.85	46	20:47	5.15	48	02:16	1.80	14:53	1.45
16 M 10:54 5.50 69 23:21 5.70 73 05:28 1.25 17:52 0.90 17 M 11:31 5.65 76 23:56 5.75 78 06:08 1.15 18:30 0.85 18 J 12:05 5.75 80 06:043 1.05 19:04 0.90 19 V 00:29 5.80 81 12:39 5.85 82 07:15 1.00 19:35 0.90 20 S 01:00 5.85 82 13:10 5.85 81 07:48 0.95 20:06 0.95 21 D 01:29 5.80 80 13:40 5.85 79 08:21 0.95 20:38 1.05 22 L 01:58 5.75 77 14:12 5.80 74 08:54 1.05 21:10 1.15 23 M 02:30 5.65	14	D	09:14	5.05	52	21:50	5.35	56	03:34	1.65	16:07	1.25
17 M 11:31 5.65 76 23:56 5.75 78 06:08 1.15 18:30 0.85 18 J 12:05 5.75 80 06:43 1.05 19:04 0.90 19 V 00:29 5.80 81 12:39 5.85 82 07:15 1.00 19:35 0.90 20 S 01:00 5.85 82 13:10 5.85 81 07:48 0.95 20:06 0.95 21 D 01:29 5.80 80 13:40 5.85 79 08:21 0.95 20:38 1.05 22 L 01:58 5.75 77 14:12 5.80 74 08:54 1.05 21:10 1.15 23 M 02:30 5.65 71 14:47 5.65 68 09:27 1.15 21:41 1.30 24 M 03:05 5.50 64	15	L	10:09	5.30	61	22:40	5.55	65	04:38	1.45	17:06	1.00
18 J 12:05 5.75 80 06:43 1.05 19:04 0.90 19 V 00:29 5.80 81 12:39 5.85 82 07:15 1.00 19:35 0.90 20 S 01:00 5.85 82 13:10 5.85 81 07:48 0.95 20:06 0.95 21 D 01:29 5.80 80 13:40 5.85 79 08:21 0.95 20:38 1.05 22 L 01:58 5.75 77 14:12 5.80 74 08:54 1.05 21:10 1.15 23 M 02:30 5.65 71 14:47 5.65 68 09:27 1.15 21:41 1.30 24 M 03:05 5.50 64 15:24 5.45 60 09:59 1.25 22:15 1.45 25 J 03:42 5.05	16	M	10:54	5.50	69	23:21	5.70	73	05:28	1.25	17:52	0.90
19 V 00:29 5.80 81 12:39 5.85 82 07:15 1.00 19:35 0.90 20 S 01:00 5.85 82 13:10 5.85 81 07:48 0.95 20:06 0.95 21 D 01:29 5.80 80 13:40 5.85 79 08:21 0.95 20:38 1.05 22 L 01:58 5.75 77 14:12 5.80 74 08:54 1.05 21:10 1.15 23 M 02:30 5.65 71 14:47 5.65 68 09:27 1.15 21:41 1.30 24 M 03:05 5.50 64 15:24 5.45 60 09:59 1.25 22:15 1.45 25 J 03:42 5.05 47 17:02 5.00 43 11:21 1.55 23:45 1.80 26 V 04:24 5.05	17	M	11:31	5.65	76	23:56	5.75	78	06:08	1.15	18:30	0.85
20 S 01:00 5.85 82 13:10 5.85 81 07:48 0.95 20:06 0.95 21 D 01:29 5.80 80 13:40 5.85 79 08:21 0.95 20:38 1.05 22 L 01:58 5.75 77 14:12 5.80 74 08:54 1.05 21:10 1.15 23 M 02:30 5.65 71 14:47 5.65 68 09:27 1.15 21:41 1.30 24 M 03:05 5.50 64 15:24 5.45 60 09:59 1.25 22:15 1.45 25 J 03:42 5.05 47 17:02 5.00 43 11:21 1.55 23:45 1.80 26 V 04:24 5.05 47 17:02 5.00 43 11:21 1.55 23:45 1.80 27 S 05:33 4.80	18	J				12:05	5.75	80	06:43	1.05	19:04	0.90
21 D 01:29 5.80 80 13:40 5.85 79 08:21 0.95 20:38 1.05 22 L 01:58 5.75 77 14:12 5.80 74 08:54 1.05 21:10 1.15 23 M 02:30 5.65 71 14:47 5.65 68 09:27 1.15 21:41 1.30 24 M 03:05 5.50 64 15:24 5.45 60 09:59 1.25 22:15 1.45 25 J 03:42 5.30 56 16:06 5.25 51 10:36 1.40 22:55 1.65 26 V 04:24 5.05 47 17:02 5.00 43 11:21 1.55 23:45 1.80 27 S 05:33 4.80 40 18:12 4.85 38 12:16 1.65 28 D 06:43 4.70	19	V	00:29	5.80	81	12:39	5.85	82	07:15	1.00	19:35	0.90
22 L 01:58 5.75 77 14:12 5.80 74 08:54 1.05 21:10 1.15 23 M 02:30 5.65 71 14:47 5.65 68 09:27 1.15 21:41 1.30 24 M 03:05 5.50 64 15:24 5.45 60 09:59 1.25 22:15 1.45 25 J 03:42 5.30 56 16:06 5.25 51 10:36 1.40 22:55 1.65 26 V 04:24 5.05 47 17:02 5.00 43 11:21 1.55 23:45 1.80 27 S 05:33 4.80 40 18:12 4.85 38 12:16 1.65 28 D 06:43 4.70 38 19:21 4.85 39 00:47 1.95 13:24 1.70	20	S	01:00	5.85	82	13:10	5.85	81	07:48	0.95	20:06	0.95
22 L 01:58 5.75 77 14:12 5.80 74 08:54 1.05 21:10 1.15 23 M 02:30 5.65 71 14:47 5.65 68 09:27 1.15 21:41 1.30 24 M 03:05 5.50 64 15:24 5.45 60 09:59 1.25 22:15 1.45 25 J 03:42 5.30 56 16:06 5.25 51 10:36 1.40 22:55 1.65 26 V 04:24 5.05 47 17:02 5.00 43 11:21 1.55 23:45 1.80 27 S 05:33 4.80 40 18:12 4.85 38 12:16 1.65 28 D 06:43 4.70 38 19:21 4.85 39 00:47 1.95 13:24 1.70	21	D	01:29	5.80	80	13:40	5.85	79	08:21	0.95	20:38	1.05
23 M 02:30 5.65 71 14:47 5.65 68 09:27 1.15 21:41 1.30 24 M 03:05 5.50 64 15:24 5.45 60 09:59 1.25 22:15 1.45 25 J 03:42 5.30 56 16:06 5.25 51 10:36 1.40 22:55 1.65 26 V 04:24 5.05 47 17:02 5.00 43 11:21 1.55 23:45 1.80 27 S 05:33 4.80 40 18:12 4.85 38 12:16 1.65 28 D 06:43 4.70 38 19:21 4.85 39 00:47 1.95 13:24 1.70	22	L	01:58	5.75	77	14:12	5.80	74	08:54	1.05	21:10	1.15
24 M 03:05 5.50 64 15:24 5.45 60 09:59 1.25 22:15 1.45 25 J 03:42 5.30 56 16:06 5.25 51 10:36 1.40 22:55 1.65 26 V 04:24 5.05 47 17:02 5.00 43 11:21 1.55 23:45 1.80 27 S 05:33 4.80 40 18:12 4.85 38 12:16 1.65 28 D 06:43 4.70 38 19:21 4.85 39 00:47 1.95 13:24 1.70	23	M	02:30	5.65	71	245 GP 250 CP	5.65	68	09:27	1.15	21:41	1.30
26 V 04:24 5.05 47 17:02 5.00 43 11:21 1.55 23:45 1.80 27 S 05:33 4.80 40 18:12 4.85 38 12:16 1.65 28 D 06:43 4.70 38 19:21 4.85 39 00:47 1.95 13:24 1.70	24	M	03:05	5.50	64	15:24	5.45	60	09:59		22:15	1.45
26 V 04:24 5.05 47 17:02 5.00 43 11:21 1.55 23:45 1.80 27 S 05:33 4.80 40 18:12 4.85 38 12:16 1.65 28 D 06:43 4.70 38 19:21 4.85 39 00:47 1.95 13:24 1.70	25	J	03:42	5.30	56	16:06	5.25	51	10:36	1.40	22:55	1.65
27 S 05:33 4.80 40 18:12 4.85 38 12:16 1.65 28 D 06:43 4.70 38 19:21 4.85 39 00:47 1.95 13:24 1.70	26	V	04:24	5.05	47	17:02	5.00	43	11:21	1.55	23:45	
28 D 06:43 4.70 38 19:21 4.85 39 00:47 1.95 13:24 1.70					727000			100000000000000000000000000000000000000		1000000000		
	100000		The second secon	5,000,000	1,12826		300000000000000000000000000000000000000	2000	00:47	1.95		S (C) (C) (V) (V)
		6000000		1/2000 80	100000000000000000000000000000000000000		A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	47	100000000000000000000000000000000000000	2217500000	Marie Control of the	
30 M 08:59 5.05 53 21:34 5.35 60 03:24 1.70 15:57 1.30		The second second						1000000			THE RESIDENCE TO	

Vincent Ramet, nouveau Directeur Général des Services de la Commune

Succédant à Aurélie THOORIS partie à Bourbourg, Vincent Ramet a pris ses fonctions de DGS le 1^{er} octobre au sein de notre commune. Collaborateur direct du maire et des élus, il est chargé de piloter l'administration municipale et d'en coordonner les actions et projets.

Il a choisi de postuler à Zuydcoote car il apprécie d'y trouver une collectivité à taille humaine, dynamique et un village agréable.

Ce juriste de formation a débuté sa carrière à la Sous-Préfecture de Montreuil-sur-Mer où il assurait le contrôle de légalité, avant d'intégrer les effectifs de la commune d'Etaples sur Mer en tant que Directeur Juridique.

Il quitte la commune de Marck-en-Calaisis où il était en charge des services Ressources Humaines, juridique et urbanisme.

Le mot du DGS:

« Je suis heureux d'avoir intégré les effectifs de la commune de Zuydcoote. Pour moi, c'est une évolution naturelle, logique, avec un élargissement de compétences. Je tâcherai de faire du bon travail au service des zuydcootoises et zuydcootois et, pour cela, j'ai la chance de pouvoir travailler avec l'équipe municipale travailleuse et investie menée par Florence VANHILLE. »

A la recherche de l'âne de Saint Martin...

Les années passent et que l'on soit enfant, parent ou grandparent, la fête traditionnelle de la Saint Martin garde toujours une saveur particulière avec laquelle nous renouerons le mercredi 10 novembre 2021 selon l'organisation suivante:

17h45 : Rassemblement devant l'espace Robert Merle 18h00 : Départ à la recherche de l'âne de Saint Martin

18h15 : Défilé musical en compagnie de St Martin et de son âne

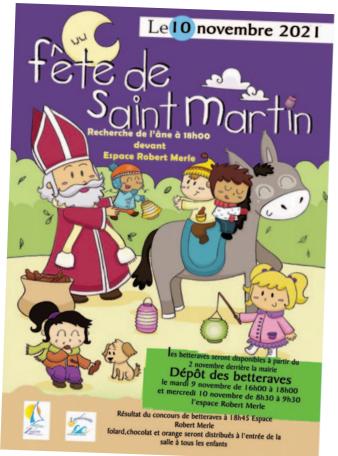
18h15 : Défilé musical en compagnie de St Martin et de son ane 18h45 – 19h : Retour à l'espace Robert Merle et distribution de

friandises aux enfants.

Une exposition de betteraves sculptées est également organisée. Les betteraves pourront être retirées à partir du mardi 2 novembre derrière la mairie.

Règlement du concours : les betteraves devront être creusées, sculptées et éclairées et déposées à la salle des sports de l'espace Robert Merle le mardi 9 novembre entre 16h et 18h et le mercredi 10 novembre de 8h30 à 9h30.

Toute betterave présentée sera récompensée.



Libre Expression

Il y a un an, nous étions sollicités, au même titre que tous les conseillers municipaux, le personnel de la mairie, de l'école et du périscolaire, pour répondre à un questionnaire concernant le projet de complexe mairie/école à Zuydcoote. Le but du programmiste, MP conseil, était de recueillir les desiderata de chaque utilisateur potentiel des lieux. Un compte rendu nous a été fait le 21 septembre dernier par M. Decoster.

Deux points nous posent problème. Premièrement, on nous a bien précisé que le projet était au stade des vœux (une salle des mariages par ci, deux cours de récréation par là...etc), car aucune enveloppe budgétaire n'a été pour le moment déterminée. Comment peut-on se lancer dans un tel projet sans avoir une idée du coût et de la faisabilité financière, surtout quand le projet de nouvelle école date de 13 ans!

Deuxièmement, le site d'implantation du complexe irait de l'actuelle mairie jusqu'au chemin d'accès de la ferme Dekeyser. Dans l'esprit des porteurs de projet, il n'y aurait qu'à traverser la route pour se retrouver sur le parking du supermarché qui ferait face à l'entrée de l'école. Pratique!

Est ce là l'horizon que nous voulons pour nos enfants ? Juste une porte d'entrée vers un modèle de sur-consommation et de grande distribution ? Notre réponse est non! Contact : BoucheryFerynFinance@gmail.com

Elections des parents d'élèves

Les élections des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 8 octobre.

Vos représentants sont :
M. MONTEGNIES
(Papa de Albane en CE2),
Mme CORSIEZ
(Maman de Théophane en CP
et de Nathanaël en CM1),
Mme QUETSTROEY
(Maman de Félicie en MS),
Mme LENOIR
(Maman de Inès en TPS).

Si vous désirez les contacter, vous pouvez les joindre aux adresses suivantes : mmontegnies@gmail.com acorsiez@yahoo.fr flaviequetstroey@laposte.net coraline-lenoir@orange.fr



M. Pollefoort nommé chevalier de l'ordre du Mérite



Par décret du 24 août 1938, M. le Président de la République a nommé chevalier de l'ordre du Mérite maritime, M. Eugène Pollefoort, retraité de la marine, maire de Zuydcoote. M. Pollefoort a débuté dans la marine comme mousse à l'âge de 10 ans et a accompli de nombreuses campagnes à Islande.

Au cours de l'une d'elles, dans la nuit du 15 au 16 août 1902, il a participé au sauvetage de l'équipage de la Perle et de la Charmeuse en péril sur les côtes d'Islande. Il a continué à naviguer successivement à la pêche, au cabotage et au long cours. En 1914, mobilisé comme matelot-gabier, il passe les premières années de la guerre en Méditerranée. En 1917, renvoyé dans le Nord, il est nommé chef de quart et a le commandement de l'arraisonneur Hirondelle.

Aussitôt les hostilités terminées, il reprend la navigation au commerce comme officier à la Cie des Bateaux à Vapeur du Nord puis passe au service des malles Dunkerque-Tilbury dès la création de cette ligne où il navigue en qualité de maître d'équipage sur les paquebots Flamand et Picard, sous les ordres du commandant Suzanne.

C'est réformé par anticipation par la Commission de la marine qu'il se voit dans l'obligation de quitter la navigation après y avoir accompli près de 36 années de service.

M. Pollefoort ne reste pas inactif; en 1935 il est élu maire de la commune familiale de Zuydcoote qui s'enorgueillit à juste titre d'un magnifique Sanatorium, lequel, par sa haute tenue et sa réputation mondiale, a porté bien loin le renom de Zuydcoote.

Cette croix bien méritée, fait honneur à toute la marine marchande et a été accueillie avec joie dans l'agglomération maritime.



Dès le début de ses fonctions, il entreprend l'assainissement du village, considérant comme une nécessité première d'assurer l'hygiène de cette laborieuse population.

Programme qu'il applique avec méthode, avec prudence, en fonction des possibilités financières du budget.

Déjà, cet assainissement est en bonne voie de réalisation, lorsque survient la guerre dont toute la région est meurtrie. 1940. Eugène Pollefoort a connu des "week-end à Zuydcoote" mais ce n'était point celui de M. Robert Merle.

Envahi par un flot de 60.000 réfugiés qui fuyaient la Belgique, il a, sous les bombes, sous les torpilles, sous les obus, fait face à cette situation tragique avec calme, avec énergie, avec un dévouement qui trouve aujourd'hui sa récompense.

La Bataille de Dunkerque, elle se fit, avant tout, sur les plages de Bray-Dunes, de Zuydcoote, de Leffrinckoucke et de Malo-les-Bains. Personne, sauf ceux qui n'y étaient point, n'oserait contester cette vérité première.

Les Zuydcootois ont admiré le courage tranquille, la force de caractère, le dévouement inlassable déployés pendant les journées tragiques de Mai-Juin 1940 d'abord; pendant la lancinante occupation, ensuite. Enfin, et surtout, chacun rend hommage à l'ardeur avec laquelle il s'est attelé au redressement de la Commune.

Le 29 octobre 1950, il reçoit par M. Ferdinand Schipman, Maire de Maloles-Bains, parrain du récipiendaire dans l'ordre de la Légion d'Honneur, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Eugène Pollefoort sera Maire jusqu'en 1953. Et décédera en 1971.

Nord Maritime septembre 1938 Le Nouveau Nord octobre 1950